

Guide d'accompagnement



Qu'allez-vous trouver dans ce document ?

Page 3. La présentation de la collaboration entre HelloAsso et la Fédération Française de Tennis

Page 4. Qui est HelloAsso ?

Page 8. Proposer le paiement en ligne sur ADOC avec HelloAsso

Page 22. Le parcours de vos adhérents et tous vos publics sur Ten'Up

Page 24. Ressources et accompagnement



Une collaboration au service de votre club

La **Fédération Française de Tennis** s'est alliée à **HelloAsso**, première solution gratuite de paiement en ligne des associations et des clubs, afin de vous permettre de proposer le paiement en ligne de tous vos services directement depuis ADOC !

Grâce à cette collaboration, vous profitez de nombreux avantages
spécifiquement créés pour vous :



Intégration du système de paiement dans ADOC

Gagnez du temps et faites-en gagner à vos bénévoles, vos membres et tous vos publics. Proposez le paiement en ligne gratuitement et en quelques clics depuis ADOC grâce à HelloAsso.



Un service entièrement dédié aux clubs affiliés et aux structures habilitées de la FFT

Que vous soyez un club sous la forme associative, une section omnisports ou une structure habilitée : vous pouvez proposer le paiement en ligne avec HelloAsso de tous vos services.



Une équipe d'experts à vos côtés

Notre équipe Accompagnement, basée à Bordeaux, dédiée et formée à vos enjeux sera à vos côtés par téléphone, email ou chat pour vous conseiller.

QUI EST HELLOASSO ?



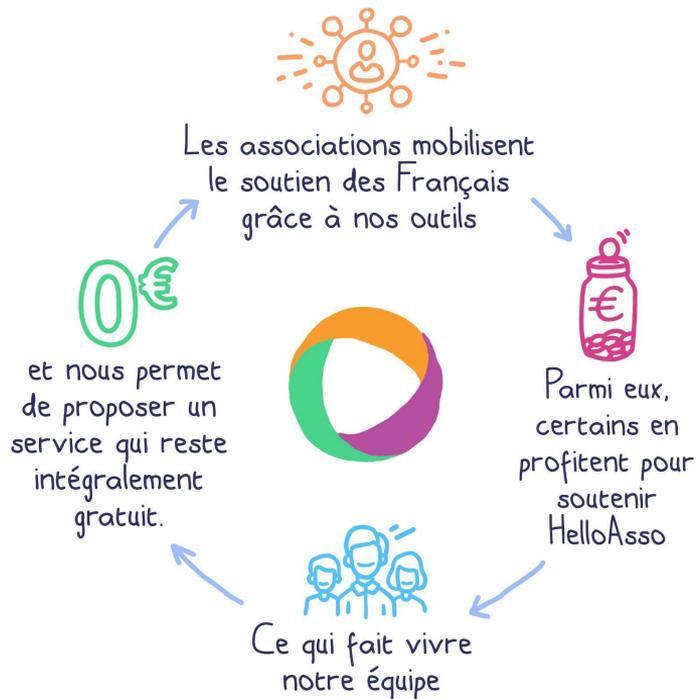
HelloAsso, la plateforme des associations

Notre mission

Accompagner et soutenir la transition numérique des clubs et associations en offrant à toutes ces organisations des outils de financement gratuits et performants, et en les aidant à développer la visibilité de leurs projets.



Une solution simple et (vraiment) gratuite !



HelloAsso est accessible à toutes les associations quelle que soit leur taille ou leur budget, sans frais, ni commission, ni abonnement.

Nous avons fait le choix d'un modèle économique alternatif.

HelloAsso développe et met à disposition ses technologies de paiement et son accompagnement à plus de 230 000 clubs, associations et fédérations gratuitement.

Mais parce que même le paiement en ligne a un coût, nous proposons aux particuliers de laisser une contribution optionnelle et volontaire au moment de leurs paiements pour assurer notre fonctionnement.

C'est là notre unique source de revenus !

Aujourd'hui, une personne sur deux contribue à notre fonctionnement et permet aux 120 collaborateurs de HelloAsso de faire évoluer nos outils monétiques, de développer de nouveaux services, et d'accompagner nos partenaires associatifs dans leurs projets.



La première solution de gestion et de paiement du secteur associatif français

13
ANNÉES
D'EXPÉRIENCES

120
SALARIÉS
PASSIONNÉS

+ 230K
ASSOCIATIONS
PARTENAIRES

+ 4,5M
DE VISITEURS / MOIS
SUR NOTRE SITE

+ 18M
DE PAIEMENTS
RÉALISÉS

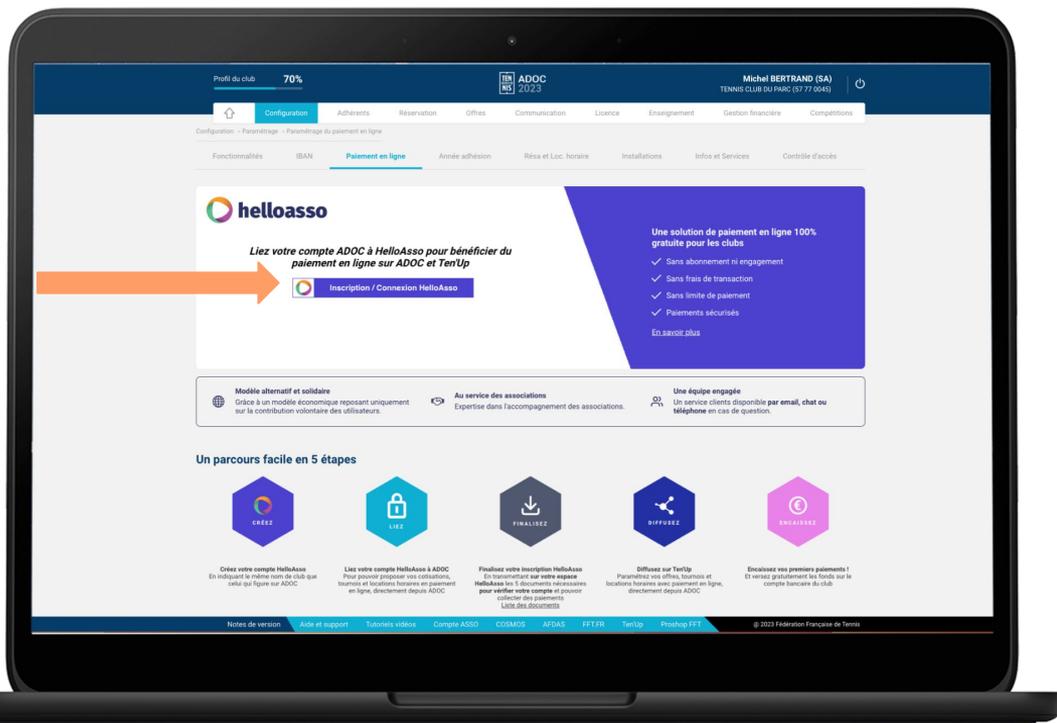
+ 940M
D'EUROS
COLLECTÉS



Proposer le **paiement en ligne** sur ADOC avec HelloAsso



1# Créez / connectez votre compte HelloAsso à ADOC



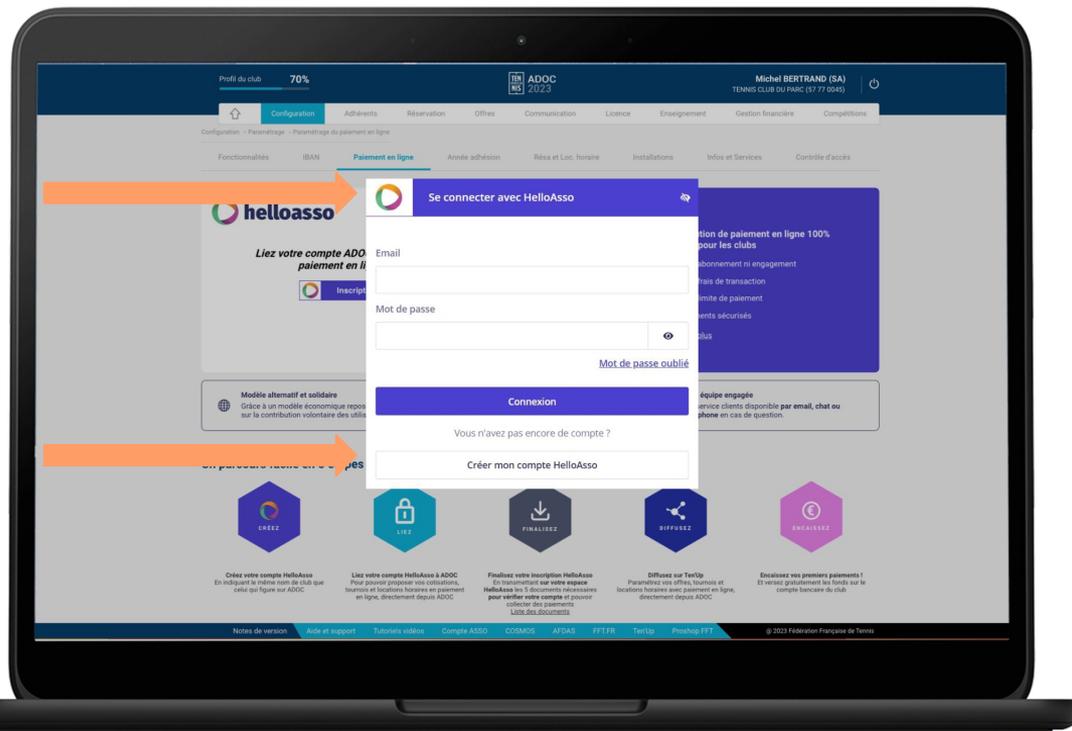
The screenshot displays the ADOC 2023 user interface. At the top, the user profile is identified as 'Michel BERTRAND (SA) TENNIS CLUB DU PARC (27 77 046)'. The navigation menu includes 'Configuration', 'Adhérents', 'Réservation', 'Offres', 'Communication', 'Licence', 'Enseignement', 'Gestion financière', and 'Compétitions'. The 'Configuration' sub-menu is open, showing 'Fonctionnalités', 'IBAN', ' Paiement en ligne', 'Année adhésion', 'Rése et Loc. horaires', 'Installations', 'Info et Services', and 'Contrôle d'accès'. The ' Paiement en ligne' section is active, featuring the 'helloasso' logo and the text: 'Liez votre compte ADOC à HelloAsso pour bénéficier du paiement en ligne sur ADOC et TenUp'. A prominent orange arrow points to the 'Inscription / Connexion HelloAsso' button. To the right, a blue box highlights 'Une solution de paiement en ligne 100% gratuite pour les clubs' with a list of benefits: '✓ Sans abonnement ni engagement', '✓ Sans frais de transaction', '✓ Sans limite de paiement', '✓ Paiements sécurisés', and 'En savoir plus'. Below this, three service icons are shown: 'Modèle alternatif et solidaire', 'Au service des associations', and 'Une équipe engagée'. At the bottom, a 'Un parcours facile en 5 étapes' section uses icons to represent: 1. CRÉER (Create your HelloAsso account), 2. LIER (Link your HelloAsso account to ADOC), 3. FINALISER (Finalize your HelloAsso account), 4. DIFFUSER (Publish on TenUp), and 5. ENCAISSER (Receive your first payments).

Afin d'activer le paiement en ligne avec HelloAsso, rendez-vous sur ADOC.

Le module de paiement en ligne HelloAsso est activé sur ADOC par défaut, la démarche à effectuer est donc la suivante :

- Rendez-vous sur l'onglet **Configuration > Paramétrage général > Paiement en ligne**
- Cliquez sur **Inscription / Connexion HelloAsso**

1# Créez / connectez votre compte HelloAsso à ADOC

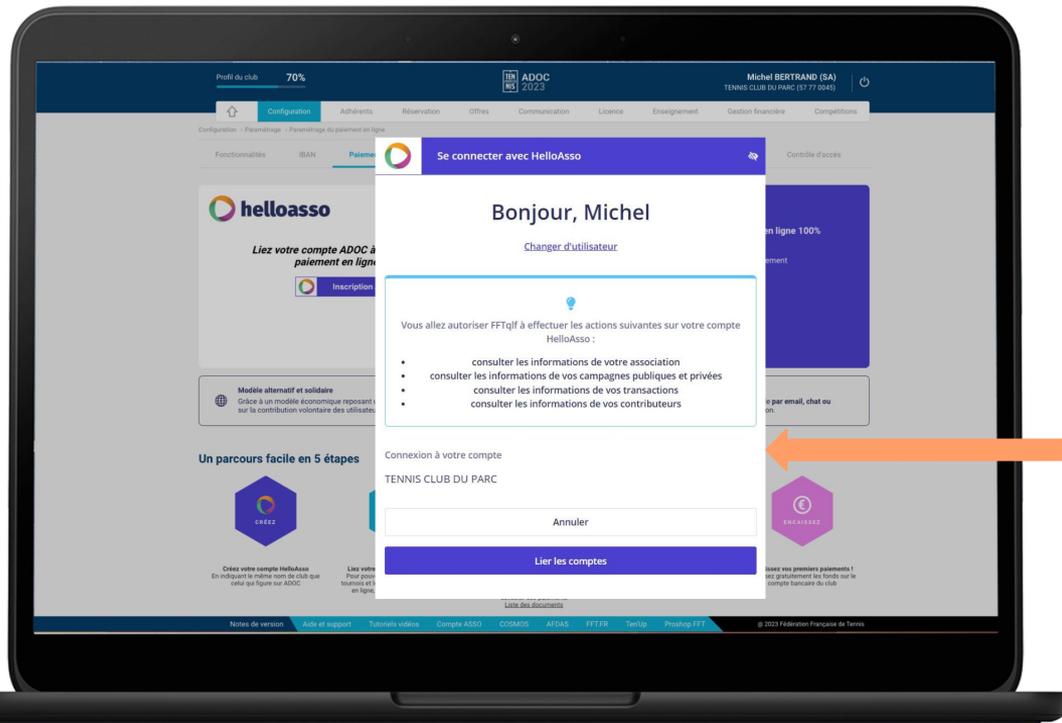


Vous avez déjà un compte sur HelloAsso ? Cliquez sur **Se connecter avec HelloAsso**.

Sinon, cliquez sur **Créer mon compte HelloAsso** et remplissez l'ensemble des champs demandés :

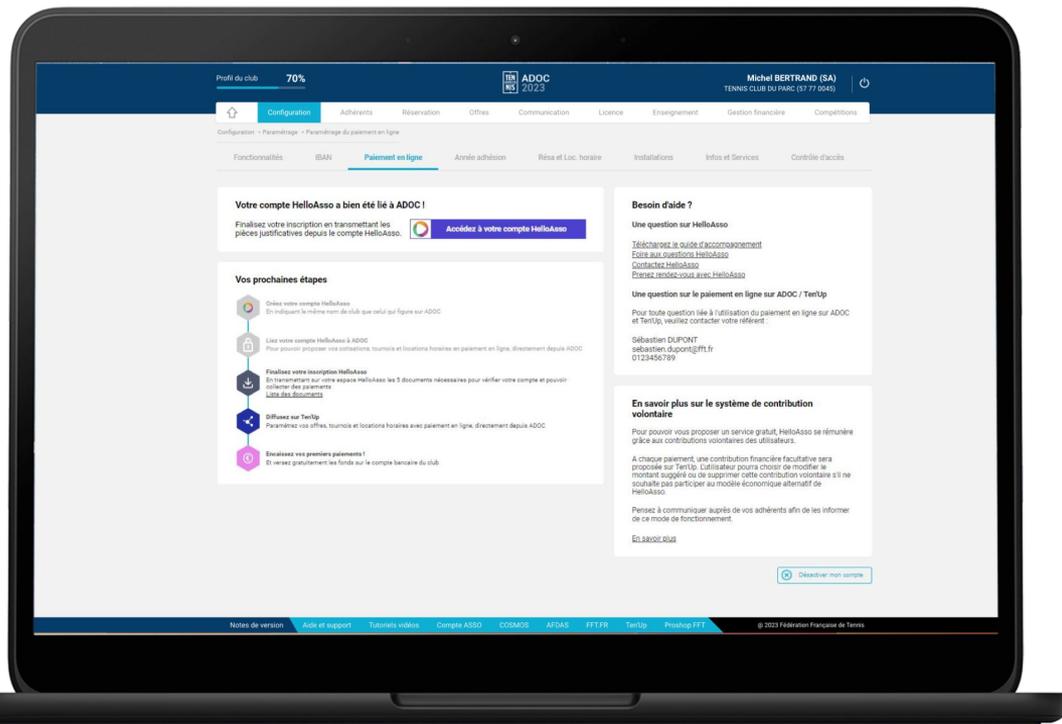
- Le nom de votre organisme, tel qu'il figure sur ADOC
- Votre adresse email qui vous permettra de vous connecter au compte HelloAsso
- Choisissez un mot de passe
- L'adresse postale de votre siège social
- Vos informations personnelles

2# Liez votre compte HelloAsso à ADOC



Ensuite, il vous suffira de cliquer sur **Lier les comptes**.

3# Finalisez votre inscription sur HelloAsso



Finalisez votre inscription sur HelloAsso en procédant à la **vérification de votre compte sur votre espace HelloAsso.**

Si vous aviez déjà un compte sur HelloAsso et que votre compte est déjà vérifié, vous n'aurez pas à effectuer cette étape. Pour voir si votre compte HelloAsso est bien vérifié, rendez-vous dans l'onglet **Vérification** de votre espace d'accueil HelloAsso.

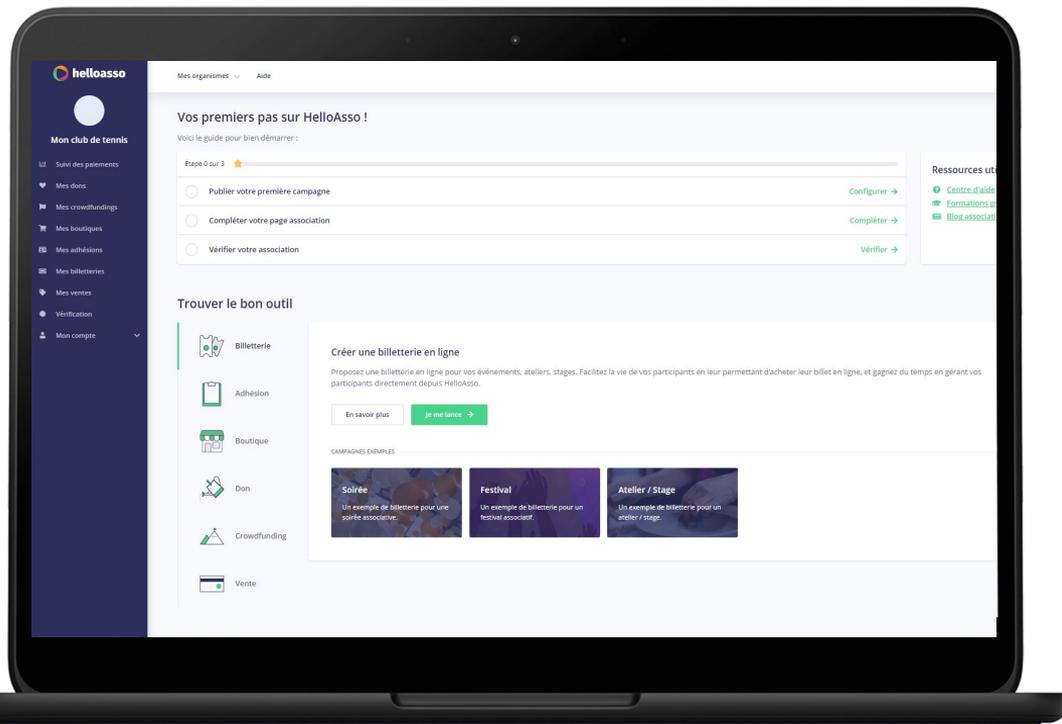
Mon compte HelloAsso est déjà vérifié :

→ [le passe aux diapositives suivantes.](#)

Mon compte HelloAsso n'est pas encore vérifié :

→ Le bouton **“Accéder au backoffice HelloAsso”** vous permet de vous rendre directement sur votre espace d'accueil HelloAsso.

3# Finalisez votre **inscription** sur HelloAsso



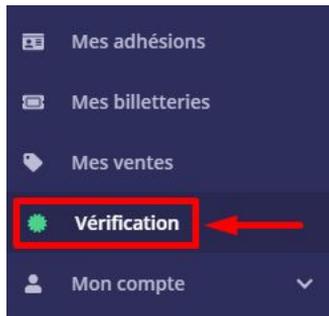
Après avoir cliqué sur le bouton **“Accéder au backoffice HelloAsso”**, vous pourrez découvrir votre **espace HelloAsso** !

Depuis celui-ci, vous pourrez :

- **Finaliser l’inscription sur HelloAsso en vérifiant votre compte sur la plateforme** : il s’agit de l’étape permettant à HelloAsso de valider les informations bancaires et légales de votre organisme.
- **Procéder au versement des fonds collectés vers votre compte bancaire.**

Attention : le déclenchement des virements sur votre compte bancaire n’est possible que si votre compte HelloAsso est vérifié.

Zoom sur la **vérification**



Pour recevoir les versements des sommes que vous allez collecter grâce à HelloAsso sur le compte bancaire de votre club, vous devez procéder à la **vérification** de votre compte. Cette étape nous permet :

- de vérifier l'identité des personnes administrant le compte HelloAsso de votre club et c'est ainsi que nous pouvons assurer la sécurité des versements
- de vous verser les fonds collectés sur votre compte bancaire

Depuis votre espace d'accueil, cliquez sur "Vérification" en bas à gauche de votre écran.

À partir du moment où vous avez envoyé votre dossier, il sera étudié sous 24h à 48h (jours ouvrés). Vous recevrez une alerte par email de la part de nos services.

Attention : tant que votre organisme n'est pas vérifié sur HelloAsso, vous ne pourrez pas verser les sommes collectées sur votre compte bancaire. Nous vous recommandons donc fortement de procéder à la vérification de votre compte avant de démarrer l'utilisation de la connexion entre HelloAsso et ADOC. Vous pouvez commencer à collecter des paiements dans la limite de 2 500€ avant d'avoir vérifié votre compte. Les fonds seront mis en attente et vous pourrez vous les verser intégralement lorsque votre organisme sera vérifié.

Zoom sur la vérification

Pièces demandées pour une **association déclarée**

- Les coordonnées bancaires de votre club (IBAN, BIC et RIB de votre club)
- La pièce d'identité (carte d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité, en couleurs) du mandataire (président.e ou trésorier.e)
- Copie de la parution au journal officiel (ou récépissé de la déclaration en préfecture)
 - *Si vous ne disposez pas du document dans vos archives, il peut être disponible dans votre espace www.service-public.fr/associations ou sur <https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/recherche/>. Dans le cas échéant, veuillez prendre contact avec votre préfecture.*
- Les statuts signés de votre club
- La liste des membres du bureau de votre club, signée et datée de moins de 2 ans

Zoom sur la vérification

Pièces demandées pour une **section issue d'une association omnisports ou multi-sections**

- Les coordonnées bancaires de votre section (IBAN, BIC et RIB de votre section)
- La pièce d'identité (carte d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité, en couleurs) du président/présidente de l'association omnisports, ou du trésorier/trésorière
- Copie de la parution au Journal Officiel (ou récépissé de la déclaration en préfecture) de l'association omnisports
- Les statuts signés de l'association omnisports **fusionnés** avec une attestation signée par le président/la présidente ou le trésorier / la trésorière de l'association omnisports, confirmant que votre section est bien sous leur juridiction
- La liste des membres du bureau de l'association omnisports, signée et datée de moins de 2 ans

Astuce

Pour rassembler plusieurs pages sur un seul fichier, vous pouvez vous aider de sites en ligne comme [iLovePDF](#) ou [Smallpdf](#). Vous pourrez fusionner vos documents, et même les compresser !

Pour vous aider dans votre démarche, consultez ce guide : [Comment intégrer mes documents en plusieurs pages ?](#)

Zoom sur la vérification

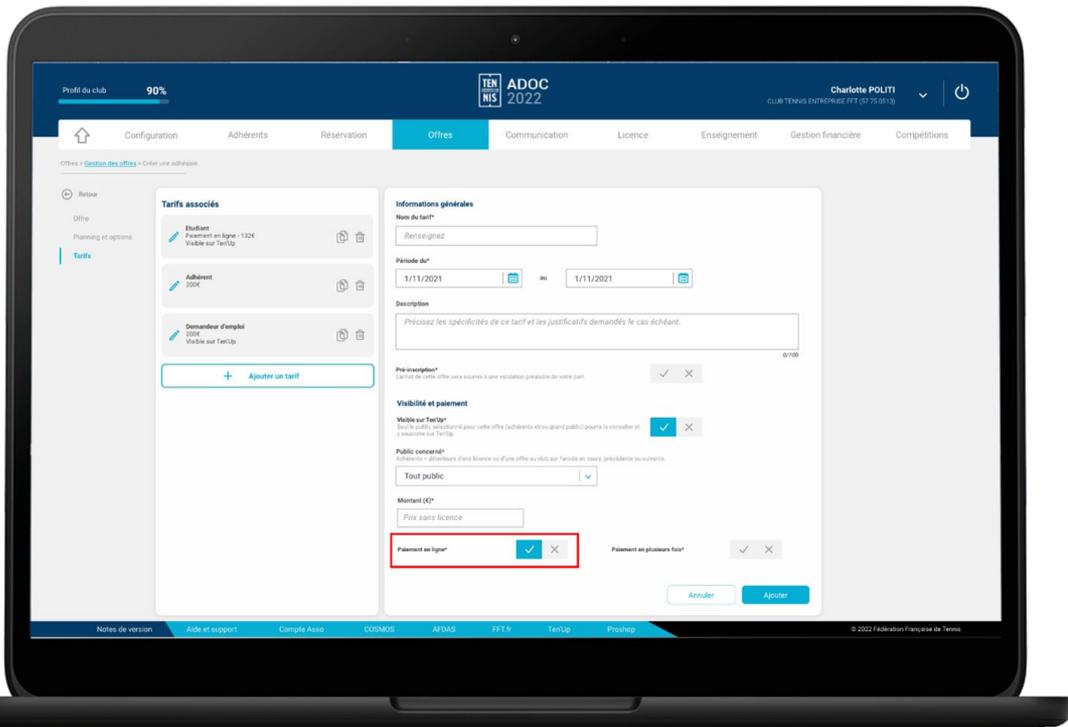
Pièces demandées pour les **structures habilitées**

Dans le cadre de notre collaboration, HelloAsso ouvre exceptionnellement ses services aux **structures habilitées** de la Fédération Française de Tennis.

Pour retrouver l'ensemble des pièces demandées dans ce cadre, nous vous invitons à vous reporter à notre [article dédié](#).



4# Paramétrez et diffusez vos services



Vous pouvez désormais paramétrer tous vos services : **offres, compétitions individuelles, locations horaires, tickets de réservation** et proposer le paiement en ligne avec HelloAsso à tous vos publics, depuis ADOC.

5# Encaissez vos paiements



Dès lors que vous aurez :

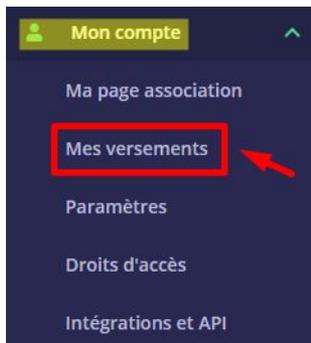
1. **Lié** votre compte HelloAsso à ADOC
2. **Vérifié** votre compte sur HelloAsso
3. **Paramétré** vos services sur ADOC

Vous pourrez commencer à proposer le paiement en ligne à tous vos publics !

L'ensemble des paiements collectés sera intégré à votre **portefeuille électronique HelloAsso**, et sera disponible au versement directement depuis votre espace HelloAsso.

5# Encaissez vos paiements

Déclencher un virement sur son compte bancaire



Vous pourrez débloquer les versements des sommes que vous avez collecté sur HelloAsso quand vous le voudrez. Pour ce faire, rendez-vous dans votre onglet **"Mon compte > Mes versements"** de votre compte HelloAsso, cliquez sur **"Déclencher mon virement"**.

Sachez qu'il existe un délai de virement, dit "délai interbancaire", compris entre 1 et 4 jours ouvrables selon les banques. Vous recevrez le virement sur votre compte bancaire selon le délai de traitement de votre banque.

Le versement est disponible à **tout moment**, et la **somme versée est toujours l'intégralité de la somme disponible sans distinction possible**. Actuellement, il est impossible de choisir la somme que vous souhaitez vous verser sur votre compte bancaire.

À quoi correspond le montant en attente de validation ?

Nos services ont besoin d'un délai de **4 jours** pour analyser et traiter les paiements de votre organisme. C'est la raison pour laquelle ils se retrouvent **"En attente de validation"**. Rassurez-vous, au cinquième jour, les sommes collectées basculent automatiquement dans l'encart **"Montant disponible"** pour que vous puissiez déclencher le virement.

Administration > Mon compte > Mes reversements

Mes reversements

Votre solde

| | |
|--|---|
|  <p>MONTANT DISPONIBLE</p> <h2>520,00 €</h2> <p>Déclencher mon virement</p> |  <p>MONTANT EN ATTENTE DE VALIDATION</p> <h2>0,00 €</h2> |
|--|---|

5# Encaissez vos paiements

Effectuer un remboursement

Puis-je effectuer un remboursement depuis ADOC avec HelloAsso ?

Le remboursement depuis ADOC d'un paiement effectué peut avoir lieu **uniquement si vous n'avez pas bénéficié du versement de cette somme sur votre compte bancaire**. Si c'est le cas, le remboursement ne sera plus disponible.

Si vous devez effectuer un remboursement alors que vous avez déjà bénéficié du virement sur votre compte bancaire, nous vous recommandons d'effectuer le remboursement hors de la plateforme HelloAsso, en effectuant un virement à la personne depuis votre compte bancaire par exemple.

Puis-je effectuer un remboursement partiel ?

Il n'est pas possible de faire un **remboursement partiel** pour l'instant sur la plateforme HelloAsso. Celui-ci sera disponible à partir de septembre 2023.

Que faire si la carte bancaire de mon contributeur est expirée ?

Il n'est pas possible d'effectuer un remboursement sur une carte bancaire expirée. Si vous devez effectuer un remboursement alors que la carte bancaire du payeur est expirée, nous vous recommandons d'effectuer le remboursement hors de la plateforme HelloAsso, en effectuant un virement à la personne depuis votre compte bancaire par exemple.



Le parcours de vos adhérents et tous vos publics sur **Ten'Up**



Lorsque le payeur effectuera son paiement en ligne sur Ten'Up avec HelloAsso, voici l'écran sur lequel il arrivera.

Il sera invité à indiquer ses **coordonnées personnelles** (nom, prénom, adresse email) et **bancaires**. Lors de son paiement, le payeur pourra choisir de contribuer au fonctionnement de HelloAsso. Cette **contribution entièrement volontaire** et facultative est laissée en plus du montant de son paiement pour votre club.

→ Cette contribution nous permet à la fois de garantir une **gratuité totale** de l'ensemble de nos services pour les clubs et associations utilisatrices de HelloAsso, mais aussi d'assurer le **développement** de la plateforme et l'**accompagnement** à plus de 230 000 associations qui nous utilisent au quotidien.

Aujourd'hui, plus d'une personne sur deux soutient HelloAsso au moment de son paiement. Sans ces contributions, aussi petites soient elles, nous ne serions pas à même de réaliser notre mission : **accompagner toujours plus d'associations en leur faisant gagner du temps grâce à nos outils.**

[En savoir plus.](#)



Votre règlement

140 €



HelloAsso sécurise votre paiement

Tous les paiements utilisant la solution HelloAsso sont sécurisés. Les informations bancaires pour traiter les transactions sont protégées grâce au cryptage SSL.

À régler aujourd'hui

Règlement à Asps tennis 140 €

Votre contribution au modèle solidaire de HelloAsso 2 €

Modifier la contribution volontaire

Modifier

HelloAsso fonctionne grâce à la générosité de gens comme vous. Votre contribution volontaire de 2 € est notre unique source de revenus et nous permet de fournir gratuitement nos services à davantage d'associations comme Asps tennis.

Total 142 €

En choisissant notre solution solidaire, Asps tennis ne paye aucune commission ou frais bancaires sur ses transactions



Informations du payeur

Payer en tant qu'organisme

Prénom *

Nom *

Email *

J'ai compris et je confirme vouloir apporter un soutien financier à HelloAsso en finalisant mon paiement *

J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) du service et j'ai lu la [charte de confidentialité](#) *

* Champs obligatoires

Payer 142 €

Ressources et accompagnement



Pour vous former

Le paiement en ligne sur ADOC avec HelloAsso

- [🎾 Clubs de tennis, découvrez comment gérer le paiement en ligne avec HelloAsso depuis ADOC !](#)

La vérification

- [La vérification de votre association sur HelloAsso](#)
- [La vérification de votre club issu d'une association omnisports ou de votre antenne locale sur HelloAsso](#)
- [La vérification de votre structure habilitée de la FFT sur HelloAsso](#)

La Foire Aux Questions pour les clubs

- [FAQ clubs HelloAsso](#)



Vos interlocuteurs



Vous avez des questions sur votre ADOC ?

Contactez votre
réfèrent ADOC !

Vous avez des questions sur votre espace HelloAsso ?

 05.64.88.02.34

 [Ecrivez-nous ici](#)

 [Je prends rendez-vous pour être rappelé](#)

Horaires d'ouverture du service Accompagnement :

- Lundi, mardi et jeudi de 9h à 13h puis de 14h à 19h
- Mercredi de 9h à 11h15 puis de 14h à 19h
- Vendredi de 9h à 13h puis de 14h à 17h30